

Championnat de France Jeunes - Bord de mer

Une organisation calaisienne sans faille mais peu de poissons

Il y en a pourtant eu, des embûches, pour parvenir à organiser cette rencontre nationale de pêche de bord de mer uniquement réservée aux jeunes licenciés de la F.F.P.M. (Fédération Française des Pêcheurs en Mer), mais l'équipe des Marsouins de Calais, présidée par Jean-Luc Hamy, est arrivée à résoudre tous les problèmes pour que cette édition 2013 soit une véritable réussite. " Il nous a fallu tout d'abord revoir notre projet, et donc notre dossier, car nous espérions pouvoir profiter du mercredi 8 mai, que suivait le jeudi de l'Ascension entraînant un long pont, pour convier les jeunes pêcheurs à venir sur notre littoral. A cette époque, il y a du poisson et ce n'est pas encore la saison estivale, ce qui nous permettait de proposer des horaires de pêche plus favorables. Les responsables fédéraux ont malheureusement refusé cette première proposi-

tion pour nous imposer la dernière semaine d'août, période qui sera d'ailleurs reconduite l'an prochain pour ce même rendez-vous sur les côtes languedociennes de La Grande Motte. Dès lors, le problème venait de la mairie de Calais qui, en cette fin d'été, ne souhaitait pas priver les estivants d'un accès libre à la plage durant la journée et nous imposait, de surcroît, des horaires de pêche très matinaux, faisant une totale abstraction de la marée qui allait descendre et des faibles coefficients. Au risque de déplaire à ceux qui se déplacent pour une pêche régulière, nous avons finalement accepté les différentes contraintes en conjuguant ce championnat de France de pêche avec un autre championnat de France, celui de lancer de poids de mer".

Par bonheur, l'équipe des Marsouins, au grand complet, s'est motivée pour n'avoir finale-



Le podium " Toutes catégories " 2013.



Arnaud Gradelle a personnellement remis le trophée de champion de France au jeune Aquitain Maxime Andurand.



Gilles Breton et l'équipe des Marsouins de Calais médaillés d'argent.

Classement et podiums

Toutes catégories :

- 1-Maxime Andurand 15+2=17 points
- 2-Amélie Lezza 22+5=27 points
- 3-Rémi Caballero 18+11=29 points
- 4-Andy Verger 9+22=31 points
- 5-Marvin Lecharbonnier 21+10=31 points
- 6-Florian Guillaux 12+21=33 points
- 7-Maxime Morga 11+26=37 points
- 8-Thomas Brimeux 6+43=49 points
- 9-Maeva Capdeville 46+6=52 points
- 10-Dylan Fontaine 38+17=55 points
- 12-Romain Dieffenbach 14+42=56 points
- 16-Alexandre Desmet 30+32=62 points
- 20-Manon Mainvis 64+1=65 points
- 32-Bryan Tiersonne 5+76=81 points

Parmi les " régionaux de l'étape ", viennent ensuite Louis Coulon (47e - 103 points), Théo Pollet (59e - 114), Jérôme Talva (74e - 126), John Hermel (76e - 127), Corentin Bocquet (87e - 135), Paméla Legrand (89e - 137), suivis de Morgan Brondel, Abel Philippe, Marc Bué et Grégoire Ségard qui n'ont pris aucun poisson durant les deux manches.

Juniors :

- 1-Rémi Caballero
- 2-Dylan Fontaine
- 3-Alexandre Pitra

Cadets :

- 1-Andy Verger
- 2-Marvin Lecharbonnier
- 3-Florian Guillaux

Minimes :

- 1-Amélie Lezza
- 2-Maeva Capdeville
- 3-Romain Dieffenbach

Benjamins :

- 1-Maxime Andurand
- 2-Christopher Ménard
- 3-Louis Coulon

Poussins :

- 1-Thomas Brimeux
- 2-Kassy Beltran
- 3-Erik Dupont

Clubs :

- 1-La Louvine SCC (Andurand - Capdeville - Capdeville)
- 2-Marsouins de Calais (Fontaine - Dieffenbach - Desmet)
- 3-Orphie Club (Verger - Bernard - Marchand)

Comités :

- 1-Nord (Lezza - Caballero - Guillaux)
- 2-Aquitaine (Andurand - Morga - Capdeville)
- 3-Pays de Loire (Verger - Pitra - Dudit)

ment qu'un seul but, celui de réussir cette périlleuse entreprise grâce, également, aux témoignages de confiance de quelques partenaires comme Auchan, Leroy-Merlin, Jourdain-Pêche, Louguet-Pêche, sans oublier la ville de Calais et les comités départemental et régional affiliés à la FFPM. Avec une météo particulièrement favorable, le pari a été très réussi et restera ancré dans les mémoires, même si le grand absent fut le poisson. Car, à l'exception des mullets qui ont permis aux bénéficiaires des petits numéros de marquer les précieux points, la mer paraissait bien vide, certains jeunes compétiteurs semblant vouloir respecter la faune maritime au point d'accepter la bredouille avec le sourire ... !

Les mullets ont fait la différence

Comme cela était prévisible, le tirage au sort devait favoriser les compétiteurs bénéficiant des petits numéros, c'est-à-dire ceux situés près de la jetée Ouest. C'est ainsi que la première manche a été remportée au numéro 4 par le Vendéen Frédéric Guyon (qui s'adjuge

cette zone de la plage de Calais mais, face à Blériot-Plage, il n'y avait que des petites vives et des flets en petit nombre. Ce n'est d'ailleurs qu'avec un total de huit prises, au terme des deux manches de pêche, que Maeva Capdeville, de La Louvine, et Romain Dieffenbach, des Marsouins de Calais, ont été mis à l'honneur pour ces résultats du plus grand nombre de poissons.

Le règlement prévoyant une participation alternative dans chaque zone de pêche, il fallait donc être le plus régulier possible pour accéder au podium final, ce que les vainqueurs de manche n'ont pas su faire, ni l'un ni l'autre. Bien qu'étant encore benjamin, le jeune Aquitain Maxime Andurand se classait successivement aux 15e et 2e places, ce qui lui assurait le meilleur total des points-places et, par voie de conséquence, le titre de champion de France 2013 ; il succède ainsi au pêcheur de la Côte d'Opale Arnaud Gradelle, qui avait remporté l'épreuve en 2012 aux Sables d'Olonne.

par la même occasion la palme du plus gros poisson avec un spécimen de 1,781 kg présenté dans notre édition de mercredi) et que la seconde manche a vu la victoire de la Blériotine Manon Mainvis qui, disposant du numéro 3, réalisait un total de 2439 grammes avec quatre mullets.

Quelques autres poissons de ce type ont été mis au sec dans

Pêche interdite

Le président des " Pêcheurs du Calais " rappelle deux points importants de la réglementation en vigueur. La pêche de la carpe de nuit n'est autorisée que sur le canal de Calais, du Pont de Briques à Hennuin. Elle est, en revanche, interdite sur les canaux de Guînes et d'Ardres ainsi que dans le lac d'Ardres.

Il rappelle également que la pêche de l'anguille est interdite depuis le 15 juillet. Que les contrevenants se méfient des amendes qu'ils pourraient encourir.

Lancer

Même s'il nous est possible de dévoiler dans cette édition le nom du meilleur lancer " jeune " ayant participé au championnat de France organisé mardi et mercredi derniers par les Marsouins de Calais (il s'agit du cadet du comité P.A.C.A., Etienne Noiret, qui a réalisé un jet de 177,25 mètres), nous préférons réserver notre page de la semaine prochaine aux résultats, commentaires et photos de cette rencontre nationale.